

nous sommes porté à croire d'après les antécédens que cette mesure serait bien vue de la majorité de nos compatriotes.

Nous avons vu avec plaisir l'*Aurore* s'élever contre la lecture des romans. C'est en se déclarant l'adversaire de tout ce qui peut blesser la morale, et en prémunissant la jeunesse contre les pièges nombreux qui lui sont tendus de toutes parts, que le journalisme se montre digne de la noble et importante tâche que la providence lui confie. Car, qu'on ne l'oublie jamais, c'est sur la morale et la religion que l'on doit toujours asseoir l'avenir d'un peuple.

— Les citoyens de Québec ont résolu le 23 courant de présenter une adresse de bien-venue à Son Excellence Sir Charles Bagot, lors de son arrivée.

— C'est mercredi (le 3) que Mgr. de Nancy doit célébrer la première messe dans la nouvelle chapelle du Mont-St. Hilaire, et le lendemain, jour de la Saint Charles, S. G. chômera à St. Jacques de Montréal sa fête patronale.

✍ Les Correspondances sur les retraites de Bytown et autres places sont inévitablement remises à un autre numéro.

✍ MM. nos abonnés en retard sont instamment priés d'adresser le montant de leur souscription à nos agens respectifs ou à nous-même. Qu'ils se rappellent donc bien qu'un nouvel établissement comme est le nôtre a de très-grandes dépenses à soutenir et qu'il ne peut compter que sur l'exactitude de ses abonnés.

✍ Un Monsieur français du nom de Ls. Angélique Maurice, arrivé dans le pays en juillet dernier, et actuellement résident à St. Constant, prie MM. les curés qui connaîtraient Pierre Maurice, âgé de 19 ans, et François Maurice, âgé de 16, tous deux ses enfans, de vouloir bien lui en donner des nouvelles, ainsi que du lieu de leur résidence.



MM. les Curés et le public en général sont prévenus que dans trois semaines à un mois, nous aurons à leur offrir à ce bureau un nouveau CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL. Ce calendrier contiendra la liste du clergé des diocèses de Montréal, Québec et Kingston, les noms des magistrats et principaux employés du gouvernement, des commissaires, les termes des diverses cours de justice, &c. &c. et quelques unes des époques remarquables de l'histoire ecclésiastique, notamment de celle du Canada. Mais surtout il aura l'avantage précieux pour ceux qui disent le bréviaire, de contenir tout l'ordre des rubriques, tel qu'avait coutume de l'indiquer l'ancien *ordo* que l'on y a refondu.